



Module 6 – Document annexe 2

Le contenu de l'offre

L'offre écrite doit comporter :

- **Une table des matières**
- **Un rappel du contexte de la demande**
- **Le public visé**
- **Les objectifs généraux et/ou spécifiques (verbes d'action)**
- **Le contenu de l'offre**
- **Le format / le dispositif**
- **La durée**
- **Le coût**
- **Les moyens (locaux, matériels etc...)**
- **Un rappel du profil de l'intervenant et de ce qu'est la sophrologie / et ou la plaquette.**
- **En fin d'offre : La clause de résiliation**

Exemple de clause : Annulation et report de la formation

En cas d'annulation par le client

En cas d'annulation ou de report de prestations ou de dates par le client, XXXXXX en sera aussitôt informé par écrit.

Dans le cas où des délais ou des prestations ont déjà été convenus de manière ferme, le client s'engage, dans le cas d'inobservance ou de non-acceptation, de dédommager tous les dommages directs ou indirects qui ont été occasionnés à XXXXX en raison d'inobservance ou de révocation d'un délai de la part du client.

En cas d'annulation ou de report par le client au-delà de 21 jours avant la date convenue, 60% du montant fixé peuvent être facturés. Ce délai passé, la totalité du montant peut être mis en compte par XXXXXX.

Si une prestation qui a été convenue définitivement et pour laquelle une date n'a pas encore été fixée, est annulée par le client, peuvent être facturées jusqu'à 100% de cette prestation.

En cas d'annulation par XXXX

En cas d'annulation par XXXX, le client en est informé immédiatement et par écrit

Au cas où XXXX ne propose pas au client une nouvelle date dans le mois qui précède ou celui qui suit la date fixée à la base, ce dernier a le droit de se retirer du projet dans un délai d'un mois qui suit la date annulée.